

Bruxelles, le 12 mai 2017

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'administration a l'honneur de vous communiquer que l'assemblée générale ordinaire des associés d'Electrabel CoGreen aura lieu **le vendredi 16 juin 2017 à 10.00 heures**, au siège social de la société, à 1000 Bruxelles, Boulevard Simon Bolivar 34, ('ENGIE Tower'), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration pour l'exercice 2016

Communication et prise d'acte

2. Rapport du Commissaire pour l'exercice 2016

Communication et prise d'acte

3. Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016 (en comprenant le bilan, le compte de résultats et commentaire) et affectation du résultat

Proposition de décision: L'assemblée générale décide d'approuver les comptes annuels, qui comprennent le bilan, le compte des résultats et le commentaire, de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 et la proposition de l'affectation des résultats.

4. Décharge à donner aux administrateurs

Proposition de décision: L'assemblée générale décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.

5. Décharge à donner au Commissaire

Proposition de décision: L'assemblée générale décide de donner décharge au Commissaire pour l'exécution de sa mission de contrôle durant l'exercice, clôturé au 31 décembre 2016.

6. Refixation de la rémunération du Commissaire

Lors de la séance de l'assemblée annuelle en 2016, l'assemblée générale a décidé de réélire, en qualité de Commissaire d'Electrabel CoGreen, la Société Civile à forme de société coopérative à responsabilité limitée « Deloitte Réviseurs d'entreprises », représentée par Monsieur Dirk CLEYMANS, Réviseur d'entreprises, pour un nouveau mandat de trois ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2019. On vous propose de refixer la rémunération de base pour la mission de contrôle courant du Commissaire concernant la situation financière et les comptes annuels de notre société à 4.500,00 euros sur une base annuelle (hors TVA et hors cotisations à l'Institut des Réviseurs d'entreprises), ceci à partir de et avec effet pour l'exercice 2017.

Proposition de décision: L'assemblée générale décide de refixer la rémunération de base pour la mission de contrôle courant du Commissaire concernant la situation financière et les comptes annuels de notre société à 4.500,00 euros sur une base annuelle (hors TVA et hors cotisations à l'Institut des Réviseurs d'entreprises), ceci à partir de et avec effet pour l'exercice 2017.

La séance de cette assemblée générale sera suivie d'une présentation « L'énergie éolienne en Belgique ».

Vous trouverez le rapport de gestion du Conseil d'administration et le rapport du Commissaire pour l'exercice 2016 ainsi que les comptes annuels au 31 décembre 2016 sur le site web www.electrabelcogreen.com.

Les associés, qui ont l'intention d'assister à cette assemblée annuelle, sont priés de bien vouloir nous confirmer leurs présences pour le 9 juin 2017 au plus tard par mail (en indiquant leur nom, prénom et domicile) à info@electrabelcogreen.com.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Nico Priem
Président du Conseil d'administration